



# ROCHERS DE KERGOMAR

- ▣ **Typologie** : chaos et blocs rocheux
- ▣ **Nom** : roche de Kergomar
- ▣ **Commune concernée** :  
Saint-Thois
- ▣ **Acte et date de classement** :  
arrêté du 9 juillet 1909
- ▣ **Critères de classement** :  
pittoresque et historique
- ▣ **Statut de propriété** :
  - communal
  - privé
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site** : néant
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s)** : néant

## Description

Les rochers de Kergomar, situés au lieu-dit la Roche, forment un escarpement qui culmine à 145 mètres. À l'ouest, ces rochers dominant la route départementale n° 41 et le fond de la vallée du ruisseau de Pont ar C'hlaon avec un dénivelé d'environ 20 à 25 mètres. À l'est, l'effet de piton rocheux est sensiblement atténué puisque le dénivelé entre le sommet de la butte et les terrains adjacents est réduit à une dizaine de mètres.

Les rochers s'inscrivent dans un boisement de feuillus. Dans une ambiance de sous-bois ombragé et humide, la base de l'escarpement rocheux est largement colonisée par la végétation : les mousses forment des tapis plus ou moins épais ; des fougères, des arbustes et quelques arbres ont mis à profit les failles et les anfractuosités de la roche pour s'implanter et se développer. Seuls les abrupts et la partie

sommitale du site permettent d'observer les schistes et quartzites de Kergallec qui arment l'escarpement.

Ce site est utilisé pour l'apprentissage de l'escalade et a fait l'objet d'aménagements par l'Union locale d'animation en milieu rural (ULAMIR) Aulne. Des voies d'ascension ont été équipées. Un itinéraire permettant de faire le tour de l'escarpement rocheux a été sécurisé (création de marches avec des rondins de bois, installation de plateformes en bois, mise en place de cordes utilisables comme main courante). Un mobilier d'accueil du public a été installé en deux endroits (panneau d'information, banc).

En continuité avec le site d'escalade, ont été créés des parcours sportifs entre les arbres avec des tyroliennes, des filets, des poutres...

La position des rochers de Kergomar et leur situation dominante leur confèrent un rôle de point de défense et d'observation stratégique mis à profit dans le passé.

▼ *Les rochers de Kergomar forment un piton rocheux escarpé.*





▲ Un itinéraire a été aménagé pour faire le tour du site.

Ainsi, vers le XI<sup>e</sup> siècle, un château a été aménagé sur le site de la Roche. Les pierres de ce château démembré vers le XIV<sup>e</sup> siècle auraient été utilisées pour l'édification de la chapelle de la Roche appelée également chapelle Notre-Dame-des-Anges. À cet édifice restauré sont associés un calvaire et une fontaine.

## Diagnostic

Le site classé des rochers de Kergomar présente un bon état de conservation. La plupart des aménagements réalisés s'intègrent au site et préservent son caractère naturel.

En revanche, l'aménagement des parcours sportifs entre les arbres au pied des rochers revêt un caractère prégnant et artificiel, peu conforme avec la nature du site. En l'absence de délimitation précise du site classé, il n'est pas possible de savoir si ces aménagements sont concernés par la protection.

Enfin, la présence de la chapelle Notre-Dame-des-Anges en continuité avec le site apporte une plus-value à ce dernier compte tenu de la qualité de la restauration de l'édifice religieux et de ses abords, et de l'ambiance qui s'en dégage.

► La chapelle Notre-Dame-des-Anges se situe immédiatement à l'est du site.



▲ Le parcours sportif aménagé entre les arbres marque les abords du site.

## Enjeux - Orientations

- ◻ Conserver le caractère naturel du site.
- ◻ Éviter la multiplication des aménagements aux abords du site.

